

NUTIZIALE

bulletin d'information

Cumuna di Santa Maria Poghju
Dicembre 2015



PREAMBULE

Nous devons évoquer avant toute chose les deuils douloureux qui nous ont frappés cette année.

La disparition en début d'année de l'abbé Filippi a laissé dans notre communauté un vide qui sera bien difficile à combler. Il était un homme de cœur et de culture, poète, écrivain, compositeur, mélomane, peintre. Durant plus de quarante ans il a été le pasteur attentif et secourable de bien des âmes de la « communauté de paroisses » de Costa Verde à laquelle il consacrait son temps et son dynamisme.

A l'initiative de notre Maire, sa canne, son béret et sa sacoche sont exposés dans son église, dans une vitrine consacrée à la mémoire de notre Gregale.



Jean Michel PIERRINI a été enlevé aux siens cet été, bien trop tôt et bien trop vite. Chasseur, pêcheur, il était un peu « l'enfant terrible au grand cœur » du Village.

Il manquera à tous ceux qui l'ont connu et aimé, à sa famille et à ses amis de toujours.



Sans oublier Gino ALESSANDRI et Venise ROBECCHI rappelés aussi à Dieu au cours de cette année. Nos pensées affectueuses vont vers leurs proches.

LE MOT DU MAIRE



L'année s'achève et cette période charnière de l'année est l'occasion pour moi de dresser un bilan de nos actions passées, d'informer nos administrés sur les actions réalisées, celles en cours et celles qui ont été initiées durant ces deux années de mandature.

La courte mais enrichissante expérience que je me suis forgée à la pratique de la « chose publique » et des activités connexes, comme la gestion du Port, m'autorise à un certain optimisme quant à la destinée que je m'efforce de construire, avec l'équipe municipale (adjoints, conseillers et personnel) pour notre commune. Vous jugerez de ce point de vue par le recensement des actions entreprises, l'avancement de leurs réalisations et l'opportunité des projets initiés.

Certes les dossiers n'avancent pas à l'allure que nous souhaiterions. La lourdeur administrative généralisée, les contraintes réglementaires et budgétaires croissantes, la multiplication des contrôles, freinent en permanence notre dynamisme et notre volonté d'agir.

Nous restons malgré tout résolus et inaccessibles au découragement. La pugnacité étant la clé de notre réussite.

Fort de votre confiance, je veillerai tout au long de mon mandat au respect et à la pratique de ces valeurs.

**N'hésitez pas à nous interpeller sur tous les sujets abordés dans ce bulletin .
Votre avis et vos réflexions nous intéressent !!**

PACE È SALUTE À TUTTI È CUSÌ SIA.

François MELA .

1-Les centres d'intérêt primordiaux

□ La distribution de l'eau et l'assainissement sur la commune :

Les pluies généreuses du printemps nous ont permis de passer un été serein au Village, sans problème d'alimentation en eau tant au robinet qu'à l'arrosage.

Sécuriser et optimiser la distribution de l'eau au Village reste néanmoins un impératif absolu de notre mandat. L'idée retenue est de relier le grand réservoir de Mortete à celui du Village (qui sera entièrement rénové) afin de compenser par pompage du premier les défaillances ponctuelles du second. En outre, la tranchée ouverte à cette occasion abriterait la canalisation de raccordement du réseau d'assainissement du Village à celui de Costa Verde, dont la capacité vient d'être sensiblement augmentée.

Ce projet a reçu l'agrément et le soutien financier des organismes compétents (Kyrnolia, Syndicat de l'eau, CTC, CG2B). Les travaux, d'un montant d'environ 480 000 €, devraient être réalisés pour le printemps 2016.

Quant à la distribution de l'eau en piémont, d'importants travaux de réfection ont eu lieu et des assurances formelles nous ont été données afin que cessent les pannes récurrentes subies au Printemps

le réservoir de Mortete



□ **La taxe d'habitation :**

Au printemps dernier le Conseil Municipal a délibéré sur le budget primitif 2015. Nous enregistrons une baisse sensible de la dotation générale de l'Etat aux collectivités locales, qui se traduit cette année par un manque de 23 791,00 € .

Nous ne pourrons donc pas, comme nous l'avions espéré, poursuivre la baisse initiée en 2014 du taux d'imposition sur l'habitation.

Nous reprendrons l'examen de cette mesure si les finances de la commune le permettent sur l'exercice 2017.

□ **Le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme):**

Ce document fondamental pour l'avenir de la commune doit naître sur les cendres de l'antique POS (Plan d'Occupation des sols). Il était « dans les tuyaux » bien avant 2009.

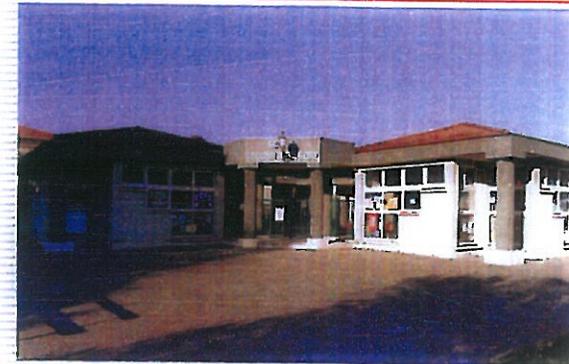
Pour autant son élaboration par un cabinet spécialisé n'a progressé jusqu'alors qu'au rythme des factures conformes au contrat et des pièces nouvelles chaque année exigées !

Nous venons de retenir un nouveau cabinet d'urbanisme suite à appel d'offres. Animée d'un nouveau dynamisme, l'affaire (complexe*) devrait prendre un tout nouvel essor dans les prochains mois.

***L'élaboration du PLU est guidée par les orientations fondamentales fixées par le « PADDUC » en matière de protection et de mise en valeur du territoire, de développement agricole, rural et forestier, d'habitat, de transports, d'intermodalité, d'infrastructures et de réseaux de communication, de développement touristique.**

2- Le pôle social et éducatif

Les actions que la Municipalité consacre à ce thème convergent tout naturellement vers le centre de vie que constitue notre groupe scolaire de VANGA DI L'ORU. En toute clarté, il ne s'agit pas pour la collectivité d'interférer dans le domaine de l'éducation nationale. Notre rôle se limite à conforter les moyens nécessaires, certes au bon déroulement des programmes, mais surtout à l'épanouissement de nos enfants qui fréquentent les établissements composant le groupe scolaire. Dans cette optique nous nous sommes attachés cette année à prêter notre concours à :



□ La mise en sécurité de l'école:

Construite il y a plus de 30 ans l'école ne répondait plus aux évolutions successives des normes de sécurité. Nous avons réalisé avec l'aide du SDIS un audit qui a abouti aux interventions suivantes :

-La circulation piétons au sein de l'enceinte scolaire : Suppression des escaliers superflus et comblement de l'Atrium, source d'embûches. Création de fait d'une cour intérieure QUI SERA COUVERTE D'UN PREAU DANS LES MOIS QUI VIENNENT.

-Le volet confort et sécurité pure : Révision et mise en conformité des installations électriques, climatisation dans chaque salle de classe. Changement des portes et des serrures de secours.

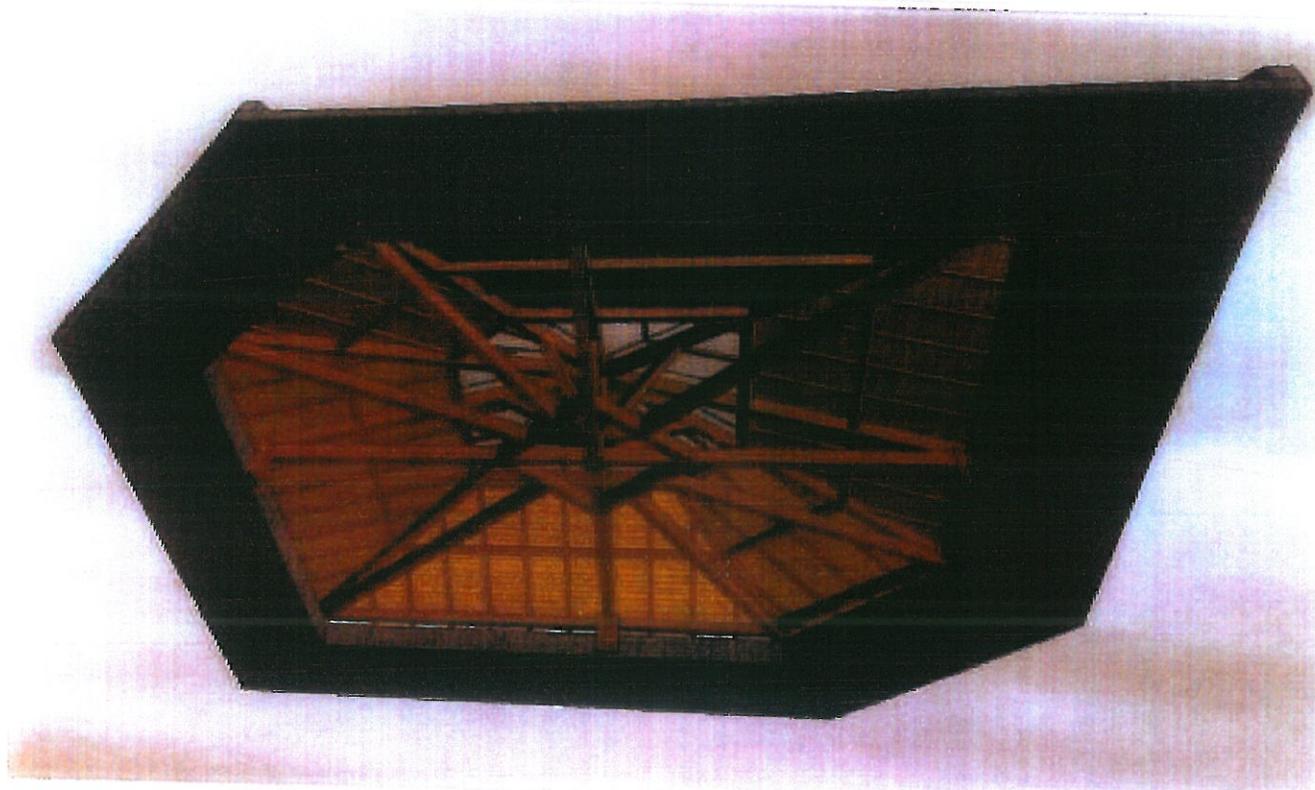
Pose d'un garde-corps sur « l'échappatoire » de secours (toit de la cantine).

Tous ces travaux ont été réalisés pendant les vacances de Février et Pâques pour en minimiser l'impact sur la vie scolaire.

-Le volet « accessibilité »: a été étudié en collaboration avec la DETR (aide de l'état). Sa mise en œuvre interviendra durant l'année scolaire 2015-2016 sur une budgétisation particulière.

Sur le plan administratif, les dossiers ACCESSIBILITE et SECURITE ont reçu un avis favorable de la commission préfectorale compétente.

Ci dessous ,une vue « montante » du préau à venir (couverture de l'ancien atrium) qui deviendra ainsi une cour de récréation protégée des intempéries .Un retard hélas dû à la conjugaison de la charge de travail de l'entreprise réalisatrice et de la pratique exclusive de travaux hors période scolaire nous à contraint à retenir les vacances de février 2016 comme période opérationnelle.



□ **La Crèche :**

C'est une structure associative partenaire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Sa présidente Christiane LEONELLI se débat avec succès pour maintenir un difficile équilibre financier grevé par les arriérés que nous connaissons...

Compte tenu du caractère pluri-communal de l'établissement, la participation des municipalités concernées a été sollicitée (toutes ont répondu favorablement) et des Conventions Triennales d'Engagement ont été signées.

D'importants travaux de rénovation des locaux viennent d'être réalisés et un revêtement de sol souple ainsi que des jeux pour enfants ont été posés dans la cour.

Hormis cet « effort »,qui représente la contribution pérenne de la municipalité à cet organisme « d'aide à la petite enfance »,une aide exceptionnelle de 12000 € vient également d'être allouée à la crèche .Elle pourrait être considérée comme un complément participatif aux travaux de rénovation initiés par l'apport principal de la CAF.



Mr le Maire en visite à la crèche

Le Conseil Municipal, conscient des efforts de gestion et de la qualité de la prestation fournie a autorisé M. le Maire à signer une convention avec la Crèche, lui assurant :

- La gratuité des locaux de Tepa Rena
- La prise en charge des factures d'eau et d'électricité
- Une assistance à l'entretien ménager
- La prise en charge des impôts locaux

□ **Les rythmes scolaires :**

L'année scolaire 2014-2015 a été marquée par la mise en place des activités périscolaires. La municipalité a « joué le jeu » en proposant aux enfants de l'école communale des activités à la fois ludiques et formatrices. Le principe de leur gratuité a été adopté.

Un premier bilan globalement positif peut être tiré : ces activités, facultatives, ont connu un réel succès qui s'est maintenu toute l'année avec une forte participation des scolaires.

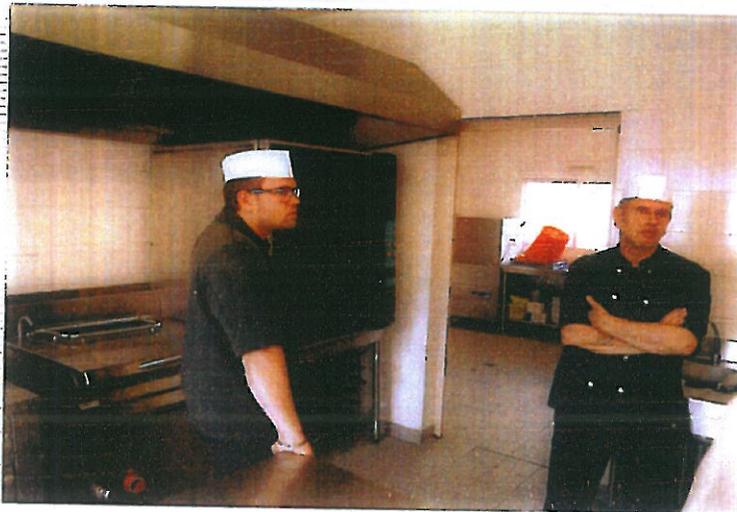
A raison d'une heure par jour (15-16h00) les mardis jeudis vendredis les enfants, répartis dans des groupes homogènes de la maternelle grande section jusqu'au CM2, ont pu s'adonner à des activités telles que : musique, expression corporelle, cuisine, bridge, pelote basque, langue corse, théâtre et arts plastiques, encadrée par des animateurs compétents secondés par le personnel communal.

La démarche est poursuivie dès la rentrée mais les activités cuisine et arts du cirque sont remplacées par les disciplines échecs, informatique et multisports. Chaque enfant pourra ainsi pratiquer 4 activités sur 9 proposées au cours de l'année scolaire.

Cet engagement de la municipalité a un coût annuel non négligeable (30 000 €), volontiers consenti dès lors que l'intérêt des enfants et la réputation de l'école de Santa Maria Poghju sont en jeu !

□ **La cantine :**

**Notre installation de restauration à destination des scolaires a une capacité de production d'environ 18 000 plateaux repas par an couvrant les besoins de Santa Maria Poghju, Santa Lucia, Tagliu Isolacciu et Velone Ornetu. La structure bénéficie de l'agrément « cuisine centrale »
La qualité des repas préparés est unanimement reconnue.**



Afin d'optimiser la gestion de cette structure, Sylviane Orsucci, adjointe au Maire, a été chargée d'assister les responsables de la cantine dans les fonctions : achats, préparation, stockage, hygiène, conditionnement, transport, traitement des demandes.

3- L'environnement

Le sujet est bien sur l'objet de toute notre attention tant les contraintes sont multiples : SAC (Schéma d'aménagement de la Corse), loi « littoral », PADDUC.... et les réponses ne sont pas évidentes !

□ **Assainissement, lagunage :**

Le raccordement du réseau Village au réseau plaine et au lagunage sera (enfin!) réalisé courant 2016 (voir§1).

Actuellement en cours : Le chantier de réfection et de modification du bassin principal du lagunage qui par un ingénieux système d'aération et de brassage permettra de porter la capacité de 8000 à 17000 habitants.

□ **L'érosion du littoral :**

C'est un fait : A Vanga di l'Oru la mer grignote le littoral. Conséquence de la présence du Port ou montée des eaux suite au réchauffement climatique ...L'image jointe est parlante !!! La question du pourquoi s'efface devant l'urgence du problème !!

Environ 100 m linéaires de protection de la berge à l'aplomb di l'Oru demandent à être reconstitués.

Une consultation des entreprises ,la passation d'un marché et l'émission d'un arrêté Préfectoral ont conduit à une mise en œuvre des travaux dès la fin de l'année.

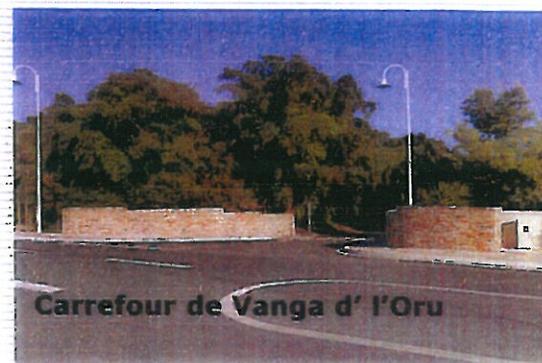
L'opération qui pourra durer une quinzaine de jours ne manquera pas d'induire quelques nuisances au niveau de la circulation dans le hameau .Il est ici demandé aux riverains qui risquent d'être importunés par ce désagrément de prendre leur mal en patience et d'admettre que la finalité de l'opération s'accorde au bien- être général et s'inscrit dans un objectif de sécurisation.

Le coût de l'opération atteindra 100.280 € subventionné à 50% par l'Etat ,le reste revenant à la participation conjointe de la CTC ,du département et de la commune.



□ **La voirie:**

-Après les importants travaux réalisés sur la RT 10 (Route Territoriale), financés par la Collectivité Territoriale de Corse, concernant la traversée de notre commune, l'implantation des trottoirs de part et d'autre, de l'éclairage public et l'aménagement si important des entrées de Poraja et Vanga di l'Oru.



- La voirie communale de l'Olivetù a été entièrement réhabilitée, l'éclairage public est en cours de réfection.
- Le fossé reliant le Carrefour de Pianelli au Pont du Buccatoghju vient d'être totalement curé.
- De nouveaux ralentisseurs ont été installés dans la traversée principale de Vanga di l'oru , d'autres le seront très prochainement sur les routes communales qui conduisent à l'usine à béton ainsi que sur l'ancienne voie ferrée .L'aménagement de la sortie de celle-ci sur la RT 10 étant actuellement en cours.

Dans ce domaine également nous vous engageons à nous faire part de vos observations sur le terrain.

■ **La propreté :**

C'est un vaste sujet sur lequel nous reviendrons plus en détail. Il comporte plusieurs volets et nous concerne tous : élus, personnel municipal, citoyens, entreprises, commerces....

Nous n'évoquerons ici que le problème récurrent des décharges sauvages, fruit trop criant de l'incivisme maladif dont nous souffrons ... Il nous faudra bien trouver des solutions !

En ma qualité de premier magistrat de commune ,je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous sensibiliser sur ce sujet et j'en appelle au civisme et à la conscience de chacune et chacun d'entre vous afin d'éradiquer ce fléau.

Rappel :

La municipalité enlève les encombrants à votre domicile selon votre demande, formulée au 04 95 38 50 44.

Passage en principe le dernier vendredi du mois, mais des exceptions peuvent être négociées .



Le Point « Propre » du Village.....No Comment !

RISPETTATE A NATURA .

4- Le Port de Taverna

- En terme de gestion, le Port de Taverna peut être qualifié de « satellite » de la commune. Le Port et son environnement immédiat constituent pour l'avenir de notre commune un pôle majeur du développement économique, touristique et urbain. Deux faits marquants en ont d'ores et déjà marqué l'essor cet année :

-L'ouverture à part exclusive de la Régie du poste de distribution de carburants sur le Port : Ce service a fonctionné tout l'été à raison de 13 heures par jour non stop, pour la plus grande satisfaction de nos plaisanciers ainsi que ceux de passage.

-L'acquisition du nouvel engin de levage plus sûr et plus performant (75 tonnes) outil indispensable au bon fonctionnement du Port, en remplacement du vieux « Roulev » qui a rendu l'âme après 40 ans de bons et loyaux services.



Le Président de la Régie et le nouvel engin de levage

- La mise sous surveillance vidéo (enregistrement et rotation à 360 °)de l'ensemble des installations portuaires.

- D'autres projets importants sont en cours de réalisation ou en gestation avancée :

-La réalisation en arrière du piège à algues, en collaboration avec les services de la DDTM et de l'ONEMA (police de l'eau) d'un espace de carénage et de mise à terre en hivernage respectant les contraintes environnementales spécifiques à cette zone.

- la création d'une station de lavage sur l'aire de carénage à proximité de la darse pour les bateaux mis hors d'eau.
- installation d'un dac (distributeur automatique de carburant) à la station d'avitaillement afin de pouvoir s'approvisionner en carburant 24h/24.

Conclusion

- **Nous espérons par la diffusion de ce bulletin avoir satisfait vos souhaits d'information sur l'action municipale du moment et surtout suscité le désir de participer au développement de la commune par vos initiatives et vos suggestions dans tous les domaines de la vie communautaire.**
-